



ANNÉE



JUBILAIRES

1927-1967





S. A. R. Le Grand-Duc Jean de Luxembourg

Avant-propos



Pour l'Office International du Coin de Terre et des Jardins Ouvriers aussi bien que pour la Ligue Luxembourgeoise du Coin de Terre et du Foyer, l'année 1967 marque le quarantième anniversaire de leur création.

La quarantaine, dans la vie humaine, est l'âge, de l'épanouissement, de la pleine force de l'âge, de la carrière consacrée et des réalisations vigoureuses. Les illusions se sont dissipées, l'impétuosité juvénile a cédé le pas à la pensée mûrie. Les possibilités d'action et de révolution sont ramenées à leur juste valeur, sans que pour autant l'élan vital n'en soit affecté. Il reste tendu vers des objectifs précis, poursuivis systématiquement avec la perspective aiguë de pouvoir jouir des fruits, des efforts et des expériences des années d'initiation et de labeur.

Peut-on transposer dans la vie des mouvements sociaux les constatations de la psychologie humaine ? A certains égards, sans doute.

Les idées généreuses qui ont été à la base du mouvement des Jardins Ouvriers ont connu leur période d'effervescence, de propagation intense, de recherches et de tâtonnements. Comme à propos de toute innovation, l'approche choisie pour occuper sainement et profitablement les loisirs des travailleurs, étonnait au début. Depuis longtemps le mouvement est entré dans nos moeurs à tel point qu'il fait partie intégrante de notre civilisation industrielle que l'homme ne peut endurer à la longue qu'à condition de retrouver par une voie ou une autre le contact direct avec la nature, le sens inné de l'attachement à un lopin de terre, la chaleur d'un foyer qui abrite.

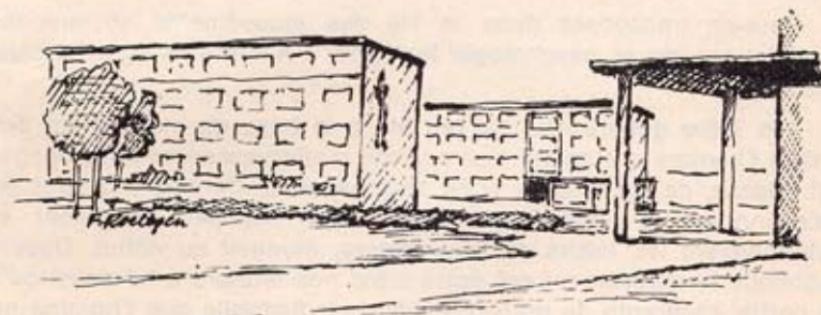
Les programmes se sont élargis, se sont précisés. Mais les nécessités fondamentales auxquelles répond le mouvement sont restées les mêmes. Au fur et à mesure que notre civilisation industrielle progresse et s'intensifie, que certains modes de vie deviennent de plus en plus artificiels, l'importance du mouvement tend à croître, comme d'ailleurs l'envergure et les moyens d'action à mettre en oeuvre.

Le quarantième anniversaire invite à la réflexion sur l'action des décennies futures. Avec une pensée de grande reconnaissance pour tous ceux qui ont été les initiateurs et les promoteurs du mouvement, pour leur dévouement à une cause profondément humaine, se combine la prise de conscience de la continuation de l'oeuvre dans une constante adaptation aux exigences nouvelles d'un problème ancien et permanent. L'homme doit pouvoir remonter aux sources, s'insérer dans le cycle de l'année, se mouvoir dans le cadre que la nature lui offre si généreusement. Ce cadre, il faudra le préserver contre les dangers qui le guettent.

Le mouvement des Jardins Ouvriers, du Coin de Terre et du Foyer doit marcher à la tête des organisations de plus en plus nombreuses et spécialisées, qui entreprennent la lutte contre l'altération de nos conditions de vie. Il continuera sa contribution importante à la santé morale et physique de ses nombreux et fidèles adhérents.

Pierre WERNER

Ministre d'Etat
Président du Gouvernement



Bienvenue à Luxembourg



Lorsque, en 1926, un certain nombre de Ligues nationales de petit jardinage de l'Europe ont décidé de créer «l'Office International du Coin de Terre et des Jardins Ouvriers», elles ont placé le siège permanent de cet Office à Luxembourg.

La Ville de Luxembourg a hautement apprécié ce geste et elle a apposé une plaque commémorative au «Cercle municipal» pour rappeler aux générations futures cette date mémorable.

En 1927 a eu lieu à Luxembourg le premier des congrès bi-annuels de l'Office International. Aujourd'hui, quarante années plus tard il s'apprête à tenir les assises de son 16e congrès dans la ville de son siège permanent.

La municipalité de la Ville de Luxembourg se réjouit de cette décision, permettant la commémoration de quarante années d'efforts de l'Office International dans l'intérêt d'une mission hautement humanitaire et sociale que les Ligues associées ont à accomplir dans leurs pays respectifs.

Je m'empresse de souhaiter une bienvenue cordiale aux délégués et d'exprimer, au nom de la Ville de Luxembourg et en mon nom personnel les voeux de plein succès aux travaux du congrès.

Paul WILWERTZ
Bourgmestre de la Ville de Luxembourg

Soyez les bienvenus à Esch



Les 15 et 17 septembre seront pour notre ville des jours de fête. Nous aurons le plaisir de recevoir chez nous le Congrès international du Coin de Terre et des Jardins Ouvriers dans la ville où la Ligue Nationale a vu le jour en 1927.

Laissez-moi vous dire tout le plaisir que j'éprouve d'accueillir tous ces délégués de tant de pays amis.

Ils auront l'occasion de se rendre compte que l'idée de l'Abbé Lemire «à chacun son jardin et son foyer» n'est pas oubliée.

Le jardin éducatif au «Galgenberg» se présente dans son cadre merveilleux et remplit ses fonctions de jardin modèle à tous les points de vue.

La Cité jardinière «op der Gleicht» est en train de devenir un bijou. Avec ses coquettes maisonnettes, elle ressemble plutôt à une cité de weekend où les propriétaires ne caressent qu'un seul rêve : cultiver et soigner leur propre jardin.

Pour dimanche, le 17 septembre, notre ville aura le plaisir de voir défiler dans ses rues le magnifique Corso fleuri.

Nous vous assurons que nous ferons tout notre possible pour en garantir la réussite et je vous souhaite un plein succès, pour que nos hôtes emportent les meilleurs souvenirs de notre ville.

Jules Schreiner
Bourgmestre

Ech sin e klenge Gäertner.

Ech sin e klenge Gäertner
ech schaffe gär am Gaard
ech si bal wéi e Päertner
deen op séng Konne waart.

Wantesch stin ech wéi e Könnchen
bei der Fénster as op Dären
dreme vun em tofte Wénnchen
ka méng Aier bal net häerden

Ech sin e klenge Gäertner

D'Fréijor sin ech nét ze halen
gruewe, rieche, séine, kappen
fäerten alt, 't kénnt vlächt erkalen
well den Aiffer wöllt nét lappen

Ech sin e klenge Gäertner

D'Drécht am Summer könnt mer schueden
't heescht dann némmen owes netzen
réiren, d'Mall erhalen, rueden
't ass keng Zäit sech lo ze setzen

Ech sin e klenge Gäertner

Em den Hierscht da soll et gëllen
well da Kierf a Säck sech fëllen
Ennen, Muerten, Kabes, Bounen
Äppel, Biren d'Freed nach lounen

Ech sin e klenge Gäertner

Bruct am All de kale Niwwel
läit de Schnéi op Sank an Hiwwel
hun ech d'Zäit eng Stee ze plangen
an ém Krëschtdaag mat ze sangen

Ech sin e klenge Gäertner

Heng Rinnen.

avec l'entraînement de l'homme
l'homme sera un être de l'avenir
l'homme sera un être de l'avenir
l'homme sera un être de l'avenir

l'homme sera un être de l'avenir
l'homme sera un être de l'avenir

La question des Loisirs



au XVIIe Congrès de l'Office International.

Trouver une solution heureuse à la question des Loisirs, telle a été, dès leur création, la préoccupation primordiale des organisations nationales de petit-jardinage.

Soutenir les Ligues nationales dans leurs efforts et faciliter les résultats en s'entraînant mutuellement, tel fut le principal objectif de l'Office International du Coin de Terre et des Jardins Ouvriers, lors de sa fondation en 1926.

Le progrès technique, économique et social réalisé depuis et s'accentuant d'année en année, amène nécessairement une diminution croissante des heures de travail, et entraîne à sa suite une augmentation adéquate du temps disponible pour les loisirs. D'où un champ d'action largement accru pour nos organisations nationales, régionales et locales.

Quoi de plus naturel alors que cette question prend une large place dans les délibérations des congrès biennaux de l'Office International.

C'est ainsi qu'en 1965 le Congrès de Copenhague a souligné, par la voix de conférenciers autorisés et compétents, l'importance de l'action de nos organisations dans la solution de ce problème des loisirs, s'avérant d'année en année plus important et plus urgent.

Le congrès de 1967 marquera un pas de plus en comptant les efforts et les résultats de nos Ligues nationales, en comparant les moyens qui sont à leur disposition, ainsi que le soutien qu'elles ont pu trouver dans la poursuite de leur but éminemment social auprès

des autorités tant étatiques que communales et industrielles. C'est ainsi qu'il pourra fournir une documentation intéressante, utile aussi aux organisations de petit-jardinage des pays qui se jugent quelque peu délaissées dans leurs efforts qui pourtant doivent être considérés comme étant d'utilité publique.

La question des Loisirs ne se posant pas seulement sur le plan restreint national, mais aussi - peut-être même surtout - sur le plan international, il paraît inévitable que les organismes économiques, politiques et sociaux, tôt ou tard s'en trouveront saisis. C'est pourquoi les organisateurs du XVI^e Congrès International ont cru devoir, dès maintenant déjà, intéresser à ces travaux les responsables de ces organismes. Ils ont été heureux d'y trouver un accueil plein de sympathie et de compréhension. De hautes personnalités des deux communautés économiques internationales la Haute Autorité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier et la Communauté économique européenne ont accepté de participer aux travaux du Congrès lui donnant de cette façon une importance nouvelle et accrue. L'Office International marque ainsi son désir de collaborer, dès le début, à tout effort international tendant à trouver la solution la meilleure au grand problème des loisirs, tout comme nos Ligues le font sur le plan national.

Mais l'année 1967 est encore une année jubilaire. En effet en 1927 il y a donc 40 ans, le premier Congrès de l'Office International a tenu ses assises à Luxembourg, dans cette ville où il a été créé et où il a depuis son siège. La Ligue Luxembourgeoise du Coin de Terre et du Foyer est fière de ce choix. Elle sera heureuse de recevoir dignement les délégués de tous les pays membres. Cela d'autant plus qu'elle peut associer à cette fête jubilaire la commémoration des 40 années de sa propre existence.

Que ce Congrès et que cette année jubilaire marquent donc une nouvelle étape, propice aux travaux de l'Office International et de la Ligue Luxembourgeoise ! Tel est mon souhait fervent.

Jos. OLINGER.

Président de la Ligue Luxembourgeoise du
Coin de Terre et du Foyer

Président en exercice de l'Office International du
Coin de Terre et des Jardins Ouvriers.

Le logement social



Pendant longtemps, les travailleurs se sont trouvés dans la situation suivante :

- ou se procurer, sur leurs ressources insuffisantes, un mauvais logement
- ou accepter de leur employeur le logement plus satisfaisant que celui-ci mettait à leur disposition soit gratuitement soit en échange d'un loyer modéré.

Les travailleurs n'avaient donc le choix qu'entre la misère du taudis et la chaîne du paternalisme.

Heureusement une évolution positive s'est produite. De nombreuses initiatives ont été prises sur le plan national pour favoriser l'accession à la propriété. D'autres initiatives se sont manifestées au niveau international. C'est ainsi que, dans plusieurs pays, la «Ligue du Coin de Terre et du Foyer» s'attache à aider les familles à s'assurer la propriété d'un logement convenable.

De son côté, la Haute Autorité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier a conçu et appliqué une politique du logement en faveur du personnel des mines et de la sidérurgie des six pays.

Au cours des quinze années de son existence, la Haute Autorité a facilité la construction de 102590 logements, dont 64549 sont la propriété des travailleurs eux-mêmes.

Dans notre pays, 670 familles de mineurs de fer et de sidérurgistes habitent des logements qu'on a pris l'habitude d'appeler des «maisons C. E. C. A.».

Le montant que la Haute Autorité a affecté, dans les six pays de la Communauté, à la construction de logements correspond à plus de 12 milliards de nos francs. Quant au coût total des logements que l'apport communautaire a permis de construire, il dépasse la contre-valeur de 50 milliards de francs luxembourgeois.

Mais la Haute Autorité n'a pas seulement mené une action financière ; elle a aussi déployé une activité de recherche.

En effet, la Haute Autorité était convaincue que le problème du logement social revêtait un double aspect : l'aspect quantitatif et l'aspect qualitatif.

Il faut procurer aux travailleurs

- 1.) des logements en nombre suffisant ;
- 2.) des logements confortables et agréables.

Il serait dangereux, sous prétexte de répondre le plus vite possible à une très grande partie des besoins en nombre, de construire à la hâte des logements qui, dans quelques années, deviendraient des ruines ou des taudis. Un logement est destiné à durer. On ne doit pas construire des logements dont les travailleurs accepteraient à la rigueur de se contenter aujourd'hui ; il faut construire les logements que les travailleurs exigeront demain.

La Haute Autorité s'est attachée à préparer les voies de l'habitat de l'avenir. En organisant des concours d'architectes et en réalisant des programmes expérimentaux, elle a fourni aux spécialistes de toutes les branches du bâtiment l'occasion de réfléchir sur les moyens de construire mieux, plus vite et moins cher. L'expérience qui a été acquise grâce au concours et aux programmes de recherches a eu des effets profonds : la conception du logement social a nettement progressé.

Mais, depuis le 1er juillet dernier, la Haute Autorité a été fusionnée avec la Commission de la Communauté économique européenne et avec celle de l'Euratom.

C'est donc à la Commission unique des Communautés européennes qu'il convient de s'adresser.

En ce qui concerne le logement social, la fusion des Exécutifs européens pourrait présenter un avantage : alors que la Haute Autorité était seulement compétente pour le personnel des mines et de la sidérurgie, la Commission s'occupe de tous les travailleurs de l'industrie et de l'agriculture.

Les animateurs du mouvement «Le Coin de Terre et le Foyer» devraient joindre leurs efforts à ceux des syndicats afin de convaincre la Commission

- d'abord, de continuer, pour les mineurs et pour les sidérurgistes, l'œuvre que la Haute Autorité a entreprise ;
- ensuite, détendre cette œuvre aux autres travailleurs.

Si le nouveau traité assignait une mission précise à la Commission en vue de la promotion du logement social et s'il attribuait à l'Exécutif européen les moyens financiers qui lui permettraient de remplir cette mission, la collaboration entre les autorités communautaires et la «Ligue du Coin de Terre et du Foyer» pourrait se situer au stade de la préparation et au stade de l'exécution.

La Ligue serait l'un des conseillers de la Commission : elle lui indiquerait les besoins et les aspirations des populations ; elle lui ferait connaître les modalités d'aides qui seraient les mieux adaptées et les plus efficaces.

La promotion du logement mérite les efforts de tous : autorités communautaires, pouvoirs publics nationaux, instances régionales, associations diverses.

En effet, il n'y a pas de tâche sociale plus importante que celle qui consiste à procurer à chaque famille un foyer où ceux qui travaillent puissent se reposer et où les autres trouvent un cadre capable de favoriser le plein épanouissement des qualités de leur cœur et de leur esprit.

Le rythme sans cesse plus rapide de la vie professionnelle et de la vie en société impose plus que jamais la nécessité d'un îlot de paix, où on s'arrête avant de repartir pour un nouvel effort.

En ce moment, le travail lent du jardinage est devenu une véritable thérapeutique contre les ravages que produit la rapidité excessive de l'activité professionnelle.

La maison n'abrite pas seulement la famille ; elle la fait : la plupart des familles sont ce qu'est leur maison.

La famille est encore plus unie et plus solide si elle n'habite pas un logement qu'elle loue, mais dans une maison qui lui appartient. La maison est un lien entre les membres de la famille.

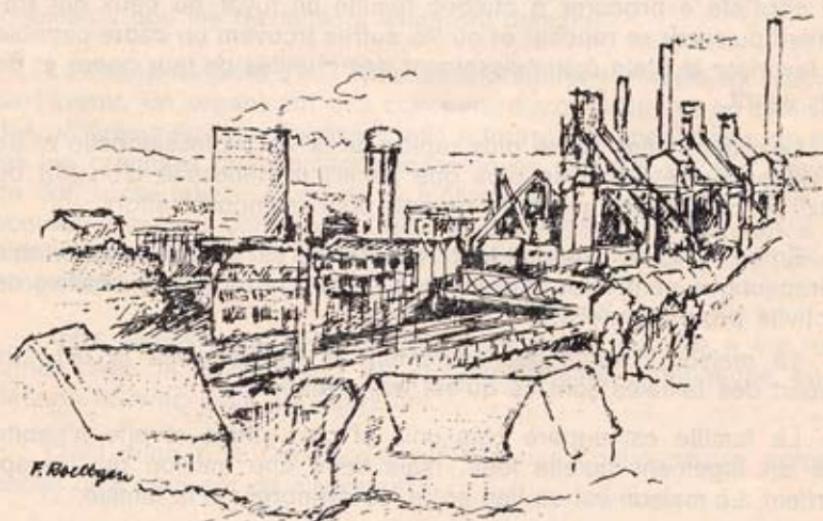
On a parfois prétendu que la propriété d'une maison freinait la mobilité géographique d'un travailleur. C'est peut-être vrai. Mais la paix sociale est plus importante que la mobilité de la main-d'œuvre. Or, la propriété est un facteur puissant de la paix sociale : elle encourage et récompense le travailleur.

Pour qu'elle remplisse son rôle social, la maison ne doit pas seulement satisfaire aux besoins pratiques de la vie quotidienne : elle doit aussi répondre aux aspirations esthétiques, qui sont plus répandues qu'on ne le croit généralement. **La beauté n'est pas un luxe superflu : elle est bien nécessaire.** Chaque homme a droit à sa part de la beauté du monde. Chaque homme souhaite que la cité ne l'attriste pas par sa monotonie. Il veut que sa maison ne reproduise pas exactement celle du voisin ; il veut qu'elle se distingue - qu'elle soit «personnalisée», qu'elle porte sa marque et un reflet de son propre goût.

Ce n'est pas en vain que le «coin de terre» entoure le «foyer». Les fleurs qui poussent sur le «coin de terre», autour du «foyer», sont loin d'être inutiles. Les fleurs qui bordent la petite allée conduisent la famille de la beauté du «coin de terre» au bonheur du «foyer».

Jean FOHRMANN

Ancien Membre de la Haute Autorité de la
Communauté européenne du charbon et de l'acier



L'évolution de l'Organisation Internationale des Jardins Ouvriers.



Vers 1925 la plupart des ligues nationales du Coin de Terre s'étaient constituées. Elles exprimaient le désir de se rencontrer également sur le plan international. Et en 1926 fut créé sous l'impulsion du dynamique Abbé Lemire (France) «l'Office International des Jardins Ouvriers.»

Le siège fut fixé à Luxembourg pour les raisons que la situation du Grand-Duché au cœur de l'Europe permet aisément la prise de contact avec toutes les nations intéressées et que le gouvernement luxembourgeois, qui se rendit compte de la valeur des buts éminemment sociaux du nouvel organisme, promit son appui.

A la veille de la guerre mondiale de 1939 qui entraîna la dissolution de l'Office International des Jardins Ouvriers il comptait quatorze pays comme membres.

Après sa reconstitution à Luxembourg, le 20 septembre 1947, le conseil de l'Office International chercha à donner à l'œuvre des jardins ouvriers une plus grande envergure et une nouvelle orientation. Il prit la résolution que le jardin ouvrier, tel qu'il existait alors, devait non seulement être considérablement amélioré dans le sens de la permanence et de la stabilité des terrains, de l'aménagement des cultures et de la tenue générale, mais qu'il devait surtout offrir aux travailleurs des possibilités de distraction, de joie familiale, d'indépendance individuelle, de réconfort social et moral, de rapprochement avec la nature.

Les quatre congrès de Londres (1949), Luxembourg (1951), Amsterdam (1953) et Vienne (1955) cherchaient à réaliser ces buts nou-

veaux, en mettant l'accent avant tout sur la portée sociale et humaine du jardin familial. Ils estimaient que le contact avec la terre, librement accepté par l'homme, contribue à rétablir son équilibre physique, moral et spirituel souvent compromis par des conditions inhumaunes de travail.

A partir de ce moment les réductions massives des heures de travail faisaient poindre ce qu'on vient d'appeler «l'Ere des Loisirs» et l'Office International des Jardins Ouvriers se mit - le premier sur le plan international - à l'oeuvre pour étudier dans son ensemble ce problème.

Au congrès de Dortmund (1959) la discussion fut ouverte sur le sujet : Le jardin familial et les loisirs. Deux ministres particulièrement compétents : M. Pflimlin, ancien ministre français, et M. Paul Lücke, ancien ministre allemand y traitaient le problème. A son issue le congrès lança un appel pressant aux autorités de tous les pays, en soulignant le fait que la réduction de la durée du travail ne serait une étape sur le chemin du progrès social que dans la mesure où les loisirs qui en résultent, seraient sainement occupés.

Et le congrès prit la résolution suivante : la possibilité de cultiver un jardin constitue un moyen idéal pour occuper le temps libre des travailleurs de toutes catégories et pour améliorer ainsi la santé morale et physique des populations.

Les Congrès de Genève (1961), de Paris (1963) et de Copenhague (1965) se penchaient davantage sur ces questions importantes et ils arrivaient à la conclusion que le loisir, pour être une véritable source de bonheur pour l'homme moderne, demande sa participation active et constructive.

Aujourd'hui les hommes ont de nouveau des loisirs, et la civilisation est orientée vers les loisirs. Il faut s'en féliciter. Mais l'humanité n'aura-t-elle pas de déception, si elle utilisait mal les loisirs ?

Que faut-il faire pour les occuper sagement et sainement ?

L'essence de l'homme ne consiste-t-elle pas dans son pouvoir d'initiative, dans ses forces créatrices ? Et le travail moderne au bureau, à l'usine, dans l'atelier, ne détruit-il pas ce qu'il y a de plus spécial, de plus vibrant et de plus vivant dans l'homme ? Peut-il exister une façon plus intelligente d'occuper les loisirs que de rétablir l'équilibre physique et moral de l'homme, rompu par ses occupations quotidiennes ?

Tout compte fait, le jardin familial en est un des moyens les plus efficaces et les plus économiques.

Le XVIIe Congrès qui réunira les représentants des ligues affi-

liées (Luxembourg, France, Suisse, Allemagne, Angleterre, Belgique, Hollande, Autriche, Danemark, Suède, Norvège, Finlande), le démontrera par l'établissement d'un inventaire des résultats acquis.

Aloyse WEIRICH
Secrétaire général de
«l'Office International des Jardins Ouvriers».



Esch-sur-Alzette - Parc Laval

Vom Werden und Schaffen

der Liga «Garten und Heim»



Seitdem Abbé Lemire sein Werde gesprochen, entstanden aus der Not der Zeit des ersten Weltkrieges Gartenbauvereine, die wohl damals ausschliesslich materielle Zwecke verfolgten durch den Anbau unserer wichtigsten Kulturpflanzen. Es war Zweck und Ziel dieser ersten Kleingärtnervereine ihre Mitglieder im Gemüsebau, in der Blumenkultur und im Obstbau zu belehren. Es war der wahre «Poretteclub», der seiner Zeit entsprach und ihr auch wohl genügte.

Die Einteilung des Tages in dreimal acht Stunden : acht Stunden Arbeit, acht Stunden Freizeit und acht Stunden Schlaf, liess die verantwortlichen Männer aufhorchen, und das Problem der Freizeitgestaltung war geschaffen mit all seinen Freuden und Sorgen. Die Arbeitgeber regelten die Arbeitszeit, der mude Körper forderte die erforderliche Ruhezeit, aber die Freizeit blieb nutzbringend zu gestalten für Herz und Geist. Die schon sporadisch bestehenden Gartenbauvereine waren sich sofort ihrer Mission bewusst, die sich sogar durch den sogenannten Achtstundenlag deutlich abzeichnete.

Der im Mai 1918 in Esch-Alzette gegründete Cercle horticole sowie die im Dezember 1920 ebendaselbst ins Leben gerufenen «Amis de la Fleur» warben um Mitglieder. Es ging ihnen nicht mehr allein um Pflanzenkultur, sondern um Menschenbildung und -erziehung. Nach der «Schicht» sollte verhindert werden, dass diese starken Männer auf öffentlichen Plätzen und Strassen herumlungern sollten. Es galt sie für ein Ideal zu begeistern, das selbst dauernd wuchs und gedieh. Die rein materiellen Ziele erweiterten sich und wurden zur sozialen Aufgabe an Menschen, die bereit waren Materielles und Ideelles zu verbinden und zu verwirklichen. Es entstanden die Arbeitergärten die weiss Gott seither wieviel Gutes der menschlichen Gesellschaft

getan haben. Ueber ihre soziale Bedeutung sprach am 7. Februar 1924 Abbé Lemire in Esch-Alzette. Die hinreissenden Worte des Apostels der französischen Arbeitergärten fielen in Luxemburg auf fruchtbaren Boden und führten begeisterte Männer zur nationalen Federation der Arbeitergärten. Es war daher auch nicht wunder zu nehmen, dass die Amis de la Fleur und die Fédération du Petit-Jardinage sich in einer grossen Vereinigung trafen, die im August 1924 bereits 24 Sektionen mit 3507 Mitgliedern umfasste. Um den Kontakt mit allen Mitgliedern aufrecht zu erhalten und nun durch das geschriebene Wort aufklärend zu wirken, erschien am 1. Januar 1925 das erste Monatsheft «Le Coin de Terre et le Foyer». Der Grundstein zur Liga C. T. F. war gelegt, die dann nach der grossen internationalen Ausstellung und nach dem ersten internationalen Kongress im August 1927 auf festen Beinen stand und zur definitiven Gründung des Office International du Coin de Terre et des Jardins Ouvriers unter der Präsidentschaft von Abbé Lemire, dem Deputierten und Bürgermeister von Hazebrouck, beitrug.

Obschon sich die Einheit der zwei grossen Kleingärtnervereine, der Ligue du Coin de Terre und der Fédération du Petit-Jardinage, immer deutlicher abzeichnete, erfolgte ihre endgültige Verschmelzung erst am 20. Januar 1929. Heute gedenken wir in Ehren der Männer, welche sich über jede Parteipolitik und Weltanschauung hinweg, einzig und allein um die Ideale der Kleingärtnerbewegung einsetzten durch Schaffung einer straffen Zentralorganisation. Es waren : Die Vizepräsidenten Charles Flick und Charles Roger, der Generalsekretär Fr. Flick, der Sekretär J. P. Reding, der Kassierer Alphonse Meintz und die Beisitzenden A. Baer, W. Hublé, Jos. Krier, Lacaff, Cam. Libar, Em. Ludwig, J. Schrantz, Ed. Schuster und Math. Stranen. Zum ersten Präsidenten wurde Herr Mathias Koener im Jahre 1935 per Akklamation bestimmt. Auf ihn folgte im Jahre 1937 Herr François Hansen, den der Tod im Jahre 1944 den luxemburgischen Kleingärtnern entriss. Die Mitgliederzahl der Liga betrug damals rund 13.000 Kleingärtnerfamilien, die sich auf 98 Sektionen verteilen.

Die Erweiterung des Arbeitsgebietes der CTF.-Bewegung rief die erforderlichen Arbeitskommissionen ins Leben für Presse, Finanzen, Baumpflege, Schädlingsbekämpfung, Düngungs- und Sortenanbauversuche, Bibliothek und Jugendpflege, Film und Lichtbilddienst sowie Kleinwohnungsfragen.

Die Abdankung des Generalsekretärs, Herrn Fr. Flick, im Jahre 1934 brachte Herrn Paul Beck als Generalsekretär zur Liga, der sein Amt mit Liebe, Fleiss und Hingabe ausübte bis zur Schaffung unseres CTF.-Heimes in Bonneweg, im Jahre 1963.

Bis vor dem zweiten Weltkrieg war die Liga auf 106 Sektionen mit

13060 Mitgliedern angewachsen. Die Kriegsereignisse hatten alle Verlässigkeit eingestellt, und am 1. Januar 1943 hatte auch der Landesverband praktisch aufgehört zu bestehen.

Es galt daher im Jahre 1945 die entschlafenen Sektionen zu wecken, die zerstörten Ideale neu zu beleben und tatkräftige Männer zu werben und zu begeistern. Unter der Leitung von Herrn Generalkassierer Alphonse Meintz hatte sich ein provisorischer Vorstand gebildet, der die Geschäftsführung bis zum nächsten Delegiertentag übernehmen sollte. Die Redaktion übernahm in voller Begeisterung und Schaffensfreude Herr Nicolas Krier. Ihm gelang es engeren Kontakt zwischen Mitgliedern und Verbandsleitung zu schaffen. Das Ver einsorgan trug den Stempel seines Schaffens bis zum Monat Mai 1960, wo Herr Lucien Marc die Redaktion übernahm bis Monat Dezember 1965, um dann, nach eingereichter Demission, von Herrn Ernest Krier aus Bettemburg abgelöst zu werden.

In der Generalversammlung vom 14. April 1946 wählten die Landesdelegierten einen neuen Vorstand, der sich zusammensetzte aus den Mitgliedern : Sabus aus Wiltz, Thibor aus Ettelbrück, Hirtziger aus Diekirch, Molitor aus Wasserbillig, Franck aus Beggen, Krier aus Bonneweg, Gaasch aus Bettemburg, Ollinger aus Hollerich, Meintz aus Bonneweg, Hack aus Esch-Alzette, Hastert aus Petingen, Kemp aus Niederkorn, Muller aus Kayl, Ney aus Düdelingen und Ries aus Esch-Alzette. Weiterhin aber fehlte es am Verbandspräsidenten. Am 14. September 1946 übernahm Herr Joseph Olinger aus Luxemburg die Verantwortung der Verbandspräsidentschaft. Bis auf den heutigen Tag hat er der Kleingärtnerbewegung den Stempel seiner Persönlichkeit aufgedrückt, sowohl durch Erweitern des Ideengutes als auch durch die Organisation der CTF.-Festlichkeiten. Als besonderer Höhepunkt seines Wirkens galt schon die Feier des 25jährigen Bestehens der Liga CTF. in Esch-Alzette, verbunden mit dem Kongress des Office International, einer grossen nationalen Ausstellung sowie des Blumenkorso am 12. August 1951.

Schon seit Jahren suchte die Liga für ihre Mitglieder Versuchsgärten zu schaffen. Am 18. August 1963 wurde ihr Wunsch Wirklichkeit, als die Liga zur feierlichen Einweihung der Jardins Educatifs und des in den Anlagen erbauten Pavillons auf dem Galgebierg in Esch-Alzette schreiten konnte. Arbeddirektor Robert Schroeder, Bürgermeister Antoine Krier, Ackerbau- und Unterrichtsminister Emile Schaus, sowie Verbandspräsident Joseph Olinger unterstrichen als Festredner den Wert des geschaffenen Werkes und wünschten ihm als Lehr- und Erziehungsgärten vollen Erfolg im Rahmen der grossen Kleingärtnerfamilie. Ein imposanter Blumenkorso beeindruckte am Nachmittag durch motivenreiche und treffende Darstellungen die zahlreichen Kleingärtner, während ein im Stadtpark abgebranntes Feuer-

werk die Feierlichkeiten beschloss.

Noch im selben Jahre und zwar am 2. März 1963 hatte der Zentralvorstand den Ankauf eines Bauterrains in Bonneweg beschlossen. Es sollte der Luxemburger Kleingärtnerfamilie ein Heim «é Foyer» entstehen. Bereits am 15. November 1963 konnte die Unternehmerfirma Zambelli aus Esch-Alzette zur Straussfeier schreiten. Am 1. August 1964 nahm der Zentralvorstand die Einweihungsfeierlichkeiten vor. Es war ein CTF.-Heim entstanden dank des Jahresbeitrages aller Mitglieder in Höhe von 5 Franken, des Lotterieerlöses, der sparsamen Verwaltung des Zentralvorstandes sowie der regierungsseitigen Zu- schüsse.

Nachdem bereits viele CTF.-Sektionen ihre eigene Fahne hatten, fehlte es dem Landesverband noch immer am Symbol der Verbundenheit aller Kleingärtnerfamilien und der Verkörperung ihrer Ideale. Am 11. September 1965 durfte die Liga Fahnenweihe begehen. Die kirchliche Segnung wurde von Pfarrer Paul Heinen in der Bonneweger Pfarrkirche vorgenommen, während Herr Bürgermeister Paul Wilwertz im Peristyl des hauptstädtischen Stadthauses die Enthüllung und Ueberreichung der Fahne an den Verbandspräsidenten, Herrn Joseph Olinger, vornahm. Ueber 300 Delegierte aus den vier Regionalen, der Zentralvorstand sowie die **Patinnen Mme Pierre Wies-Zambelli** aus **Esch-Alzette** und **Mme Dr. Raymond Olinger-Lauer** aus Luxemburg sowie die Paten Herr Théo Sunnen, Directeur honoraire des **Syndicats d'Eaux**, Luxemburg, und Herr Aloyse Weirich, Notar und Generalsekretär des Office International, Bettemburg, nahmen an den Einweihungsfeierlichkeiten teil.

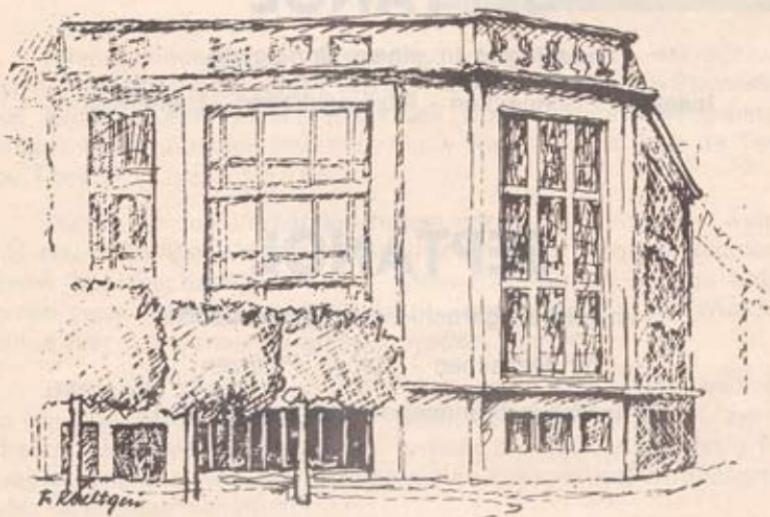
Eine einzigartige Gelegenheit vor Staat- und Gemeindeautoritäten sowie vor Vertretern der Grossindustrie das Arbeitsprogramm der Liga CTF. auseinander zu legen, bot sich dem Verbandspräsidenten Herrn Joseph Olinger bei der Einweihung der Cité Jardinière «Op der Gleicht» in Esch-Alzette, am 24. September 1966. Dieselbe schliesst sich mit Stolz an die von den betreffenden Sektionen errichteten Cités in Bonneweg, Gasperich, Düdelingen, Schifflingen, Rümelingen, Differdingen und Petingen an.

Nach all diesen Verwirklichungen will die Liga Garten und Heim nicht auf dem eingeschlagenen Weg stehen bleiben. Sie will auch weiterhin auf ihrem Jahrestag neben dem Rechenschaftsbericht ihr Ideengut den Sektionsdelegierten im Beisein der Vertreter von Staat und Gemeinden unterbreiten ; sie will durch ihr Monatssheft engen Kontakt mit den Sektionen und den Kleingärtnerfamilien aufnehmen ; sie will durch ihr jährliches Taschenbuch aufklärend und erziehend wirken und, last not least, durch ihre wöchentlichen Radiovorträge alle Kleingärtner über die Aetherwellen durch nützliche Hin-

weise aufklären und verbinden. Dieses Jahr aber sollen besonders die Feiern des 16. Kongresses des Office International und des 40jährigen Verbandsfestes vom 15. - 17. September in Luxemburg und in Esch-Alzette von ihrem Schaffen und ihrem Können zeugen. Sie sollen die Lebensgeschichte der Liga CTF um weitere entscheidende Kapitel bereichern zur Ehre aller Luxemburger Kleingärtner.

Jos. LEYDER

Generalsekretär der Liga C. T. F.



Théâtre Municipal d'Esch-sur-Alzette

Die «Ligue Internationale» und die «Ligue Nationale du Coin de Terre et du Foyer» haben sich zusammengetan, um die «Fête des Fleurs» zu organisieren. Diese Fête wird jährlich in Esch an der Alzette stattfinden. Die «Fête des Fleurs» ist eine der ältesten und schönsten Feste in der Schweiz. Sie findet seit 1848 statt und ist eine der wenigen Feste, die noch in ihrer ursprünglichen Form erhalten sind.

Corso Fleuri

1967



Einmal wieder ist die Stadt Esch an der Alzette der Schauplatz für ein ebenso grosszügiges wie herrliches Ereignis, den Blumenkorso, als Krönung der Festlichkeiten des vierzigjährigen Bestehens der «Ligue Internationale» und der «Ligue Nationale du Coin de Terre et du Foyer.»

Diesen beiden Verbänden haben wir es zu verdanken, wenn wir für eine flüchtige Weile der Banalität und der krassen Nüchternheit eines hochmechanisierten und kommerzialisierten Alltags entrückt, einen zwar kurzen, aber dafür entzückenden Blick in die Wunderwelt eines fast verlorenen Paradieses werfen können.

Blumen in aller Pracht und Vielfalt, von rührigen Händen liebevoll in kunstreichen Gebilden zu entzückenden Motiven gefügt, ziehen in dreikilometerlangem Zug an uns vorüber auf mehr als dreissig Prunkwagen, begleitet von fast ebenso vielen folkloristischen Fussgruppen und Musikgesellschaften.

Wir, die wir von Tribüne und Randsteinen aus, das herrliche Schauspiel geniessen dürfen, möchten spontan jedem Einzelnen all der vielen Mitarbeiter an diesem Werk und all den Teilnehmern am Umzug unseren begeisterten Dank zum Ausdruck bringen, für all die Bereitwilligkeit, die Uneigennützigkeit und Liebenswürdigkeit, mit denen sie uns das Glück dieses köstlichen Augenblickes geschenkt haben.

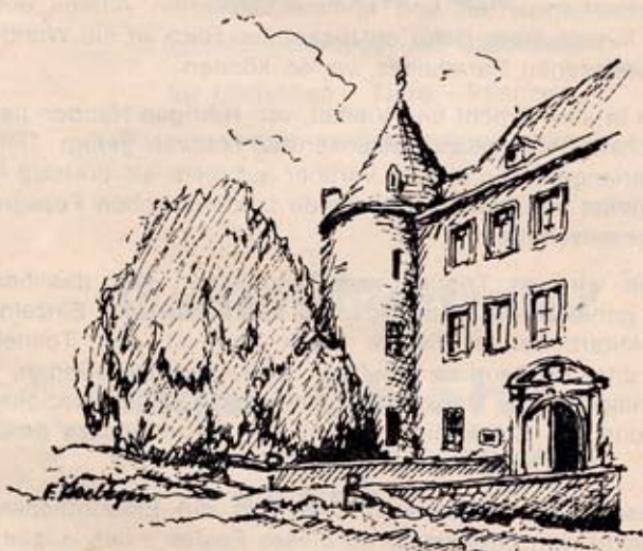
Die besondere Anerkennung aber und die Erkenntlichkeit der Escher gebührt den Organisatoren dieses Festes : der «Ligue Internationale» und der «Ligue Nationale du Coin de Terre et du Foyer», welche den Grossteil der Festlichkeiten ihrer Jubiläen, und zwar die

akademische Schlussitzung und die Ausstellungen im Stadttheater sowie den Blumenkorso gerade in unserer Stadt abhalten lassen. Sie schenken damit der an eigenen touristischen Sehenswürdigkeiten eher mangelnden Stadt Esch ein attraktives Ereignis ersten Ranges. Diese auszeichnende Aufmerksamkeit wird die Stadt Esch der «Ligue du Coin de Terre» und ihrem Wirken und Schaffen, mit stetem Entgegenkommen und bestmöglichster Förderung zu danken suchen.

Den zahlreichen Zuschauern und Gästen, die durch ihre Anwesenheit dem heutigen Feste die eigentliche Kulisse verleihen und unserer Stadt ihre Sympathie beweisen, möchte das «Syndicat d'Initiative» der Stadt Esch das Versprechen geben, die schöne Tradition solcher Blumenfeste, anderer folkloristischer Festlichkeiten und attraktivster sportlicher Veranstaltungen nicht abreissen zu lassen.

Ihren Königlichen Hoheiten, unserem Grossherzog Jean und unserer Grossherzogin Joséphine Charlotte danken wir alle von ganzem Herzen für die grosse Ehre und den Glanz, die sie durch ihren Besuch unserer Stadt und ihren Bewohnern zuteilkommen lassen.

Pierre WIES
Präsident des Syndicat d'Initiative
der Stadt Esch



Maison d'enfants - Esch-sur-Alzette

Quelques réflexions

au sujet des
"Jardins Éducatifs"
d'Esch-sur-Alzette



Lorsque, il y a cinq ans, des travaux de transformation furent entrepris au «Galgebierg», le public était en droit de s'interroger sur le but de ce remue-ménage. Allait-on simplement agrandir et embellir le parc municipal, offrir d'autres promenades à la population, des lieux de repos supplémentaires ? Ces considérations entraient en ligne de compte mais la raison principale était autre. L'idée dominante que la Ligue du Coin de Terre et du Foyer a voulu réaliser avec l'aide de la Commune d'Esch-sur-Alzette, était d'offrir aux intéressés des «jardins modèles», c. à d., donner aux personnes qui ont pour «dada» le jardinage, une source d'inspiration qui leur permettrait de mieux surmonter les difficultés qui se posent lors de la construction d'un jardin personnel, leur fournir à côté des informations livresques un exemple pratique. En outre on a voulu présenter aux néophytes un choix varié, bien que limité, de fleurs et d'arbustes comptant parmi les espèces les plus représentatives et les plus recommandables. En un mot, les jardins sont destinés à l'instruction publique ; ils poursuivent donc avant tout un but éducatif ! La tâche que les organisateurs s'étaient imposée n'était pas facile à réaliser. La Ligue CTF. avait à sa disposition un terrain d'environ un hectare qu'il fallait mettre en valeur le plus rationnellement possible. Sans se laisser décourager par des difficultés initiales, les travaux commencèrent, les anciens jardins disparurent et peu à peu l'installation, telle qu'elle se présente aujourd'hui aux yeux des visiteurs, prit naissance. Restait encore à atteindre le but éducatif proposé ! Pour arriver à cette fin on choisit un nombre restreint de fleurs, d'arbustes et d'arbres disposés en plate-bandes, en ayant soin de varier la forme et la disposition des plantations et en respectant l'harmonie de l'ensemble. De cette façon on a pu offrir au public un choix de plantes et, en même temps un

stimulant à l'esprit d'invention des jardiniers-amateurs. Le «Foyer CTF», où on a pu visiter à plusieurs reprises des expositions très instructives, fut construit et, à proximité de ce bâtiment, on installa encore une station météorologique qui depuis s'est révélée très utile.

Après ces cinq années d'existence, comment se présente le bilan de cette entreprise ? Ici on peut dire que l'idée fut soldée par un succès ; le nombre toujours croissant de visiteurs en est la meilleure preuve. Nous pouvons donc nous féliciter d'avoir aidé de nombreux amateurs de jardins, et nous espérons avoir éveillé, ainsi par l'intermédiaire de nos installations, dans beaucoup d'autres personnes l'intérêt pour l'horticulture. Ce serait là notre voeux le plus cher et, en même temps notre seule et meilleure récompense.

Antoine KLEIN

Chef-jardinier principal de la Ville d'Esch-Alz.

**tout va
bien mieux
avec
Coke**

MARQUE DÉPOSÉE



Mis en bouteille au Luxembourg sous le contrôle du propriétaire des marques déposées 'Coca-Cola' et 'Coke'.

La cité jardinière et l'urbanisme



L'évolution de la conception de l'urbanisme met les autorités locales dans l'obligation d'inclure le problème des loisirs quotidiens dans les prévisions de l'aménagement du territoire de l'agglomération urbaine.

L'exercice du petit jardinage est si intimement lié à la question de l'organisation des loisirs qu'il s'avère indispensable de prévoir dans le cadre des plans d'aménagement d'une ville, des réserves de terrains destinés à ces fins.

Sans vouloir créer des loisirs dirigés, il faut tout de même se rendre à l'évidence que le petit jardinage est pratiqué par une fraction importante de la population d'une ville et que cette activité n'est garantie à la longue que dans le cadre de la cité jardinière. En effet, la solution des problèmes fondamentaux de l'urbanisme à savoir, la circulation et la construction, est recherchée le plus souvent au détriment du petit jardinage qui s'est développé un peu au hasard des possibilités.

Or l'urbanisme se crée en fonction des besoins de l'homme. Du point de vue social, l'homme souhaite et désire le contact physique avec la terre et les plantes dont il peut disposer en toute liberté. Ce désir est lié à la nature de l'homme et ne risque point de disparaître. L'activité journalière est de plus en plus empreinte de monotonie et de répétitions. L'occupation dans la cité jardinière procure à l'homme le complément nécessaire à l'équilibre de sa personnalité. Dans cet entourage il lui sera loisible d'exprimer son individualisme tout en ayant le sentiment qu'il est solidaire des amis qui l'entourent et en compagnie desquels s'épanouit sa vie sociale.

Point n'est besoin de démontrer que l'exercice du petit jardinage a un effet favorable sur la santé physique de l'homme qui, en dehors des bienfaits qui résultent de l'exercice corporel, se procure une nourriture fraîche et saine.

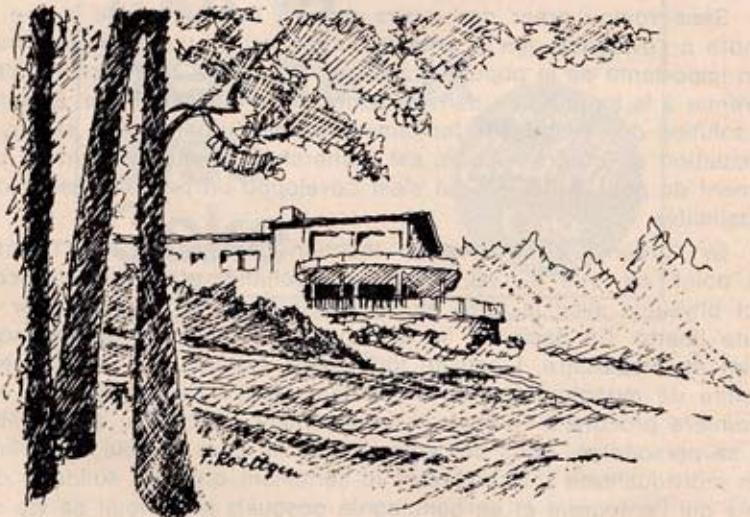
Dans la cité jardinière la notion de l'unité de voisinage est parfaitement mise en pratique. Les contacts humains se développent et contribuent à l'éducation des membres de cette unité qui tend vers un même idéal.

Les avantages matériels qui résultent du travail de petit jardinage ne sont certes pas les plus importants. Néanmoins le côté économique mérite d'être cité en complément de ce qui précède.

Ainsi la cité jardinière répond aux besoins de l'homme ; elle devra donc s'incorporer dans cet être vivant qu'on appelle «la Ville». La Ligue Luxembourgeoise du Coin de Terre et du Foyer est donc à féliciter d'avoir réalisé des cités jardinières en maints endroits du pays et surtout dans la région industrielle du bassin minier.

Puisse cette initiative se propager à travers tout le pays pour le plus grand bien de l'homme.

Paul THILL
ingénieur-géomètre de la Ville d'Esch



Pavillon Galgenberg - Esch-sur-Alzette

Verband und Sektionen



Vierzig Jahre sind es nun her, dass die schon damals bestehenden Kleingärtnervereinigungen sich zu einem Verbande zusammenschlossen. Durch einen beständigen Ausbau, durch unermüdliches Werben und nie erlahmende Schaffenskraft ist der Verband unaufhörlich gewachsen. 143 Vereine mit über 26.000 Mitgliedern stehen hinter der Verbandsleitung. Die Verantwortlichen des Verbandes, ob aus Norden oder Süden, Osten oder Westen sind sich ihrer Verantwortung bewusst ; es heisst nämlich nicht «stehen bleiben», denn das hiesse Rückgang. Vorwärts wollen wir schauen, unsere ganze Kraft einsetzen zum weiteren Gedeih unseres schon sehr starken Verbandes und zum Nutzen unserer Mitgliederschaft.

Die Arbeit des Verbandes wird durch ein fünfköpfiges Büro sowie durch den Zentralvorstand erledigt. Ausserdem bestehen verschiedene Kommissionen, die in folgende Sparten verschiedene Vorarbeiten zu leisten haben : Redaktion, Radio, Film, Finanzen, Dauerland, Subsidien. Die Pressekommision ist bestrebt, unser Monatsheft zu einer Familienlektüre zu gestalten. Ihm und dem Gartentaschenbuch sollen unsere Kleingärtner die nötige Bagage zu einer modernen Gartenarbeit entnehmen können. Deshalb wollen wir unsere Zeitschrift in Zukunft weiter ausbauen durch gediegene Artikel und ansprechende Illustrationen.

Eine Neuerung sind unsere wöchentlichen Radiovorträge. Seit einigen Jahren sind unsere besten Konferenzler bemüht, jeden Mittwoch den Kleingärtnern in einem Vortrag über die Antenne allerlei nützliche Hinweise für ihre Gartenarbeit zu geben. Dass diese Vorträge regen Anklang finden und sogar mit Spannung erwartet werden, hat uns die Vergangenheit des öfteren bewiesen.

Die Filmkommission trägt dafür Sorge, dass unser Filmmaterial sich vergrössert und den Vereinen und ihren Mitgliedern durch Gratistfilmvorführungen lehrreiche und frohe Stunden bereitet.

Die Arbeit der Finanzkommission geschieht im Stillen, ohne vor die Oeffentlichkeit zu treten und doch hat sie die allergrösste Bedeutung. Denn die Finanzen bestimmen die Tätigkeit des Verbandes, entscheiden über Neuanschaffungen, von ihnen hängt die Verteilung der Subsidien ab und sie sind bestimmend in Fragen der Dauerlandbeschaffung.

Fest steht nun, dass alle Bemühungen des Verbandes nur dann zum Erfolg führen, wenn Zentralvorstand und Sektionen eng zusammenarbeiten. Es ist demnach klar, dass die Sektionsvorstände auch dem Verband gegenüber Verpflichtungen haben. Die Tatsache, dass die Sektionen autonom sind und bleiben müssen, verhindert jedoch nicht, dass zum Wohl aller Kleingärtner die Zusammengehörigkeit in einem grossen Verband notwendig ist, um die grossen und hehren Ziele der Kleingärtnerenschaft zu erreichen.

Die Teilnahme der Sektionen an den grossen Manifestationen des Verbandes wie Regionalversammlungen und Jahresversammlung legt Zeugnis ab von der Vitalität der Sektionen und demnach auch des Verbandes selbst.

Der Hauptzweck des Verbandes besteht darin, jedem Mitglied zu einem Eigenheim und zu einem Gärtchen zu verhelfen. In beiden soll er seine Freizeit verbringen und so Entspannung und Erholung finden, die für den schaffenden Menschen eine unbedingte Notwendigkeit ist.

Leider ist die Zahl derjenigen, die es verstehen, ihre Freizeit richtig auszunützen, noch sehr gering. Namentlich sind es die Jugendlichen, die leicht in die Fangarme einer geschäftlich organisierten Vergnügungsindustrie geraten, der es rein um das Geld des Interessenten zu tun ist. Diese Freizeitgestaltung bringt meistens statt Entspannung und Erholung nur Ermüdung und Enttäuschung. Und doch gibt es der Möglichkeiten einer nutzbringenderen und erholsamen Freizeitgestaltung unzählige. An die Spitze aller dieser Freizeitgestaltungen möchte ich die Gartenarbeit stellen. Denn wer einmal an der Gartenarbeit sein Vergnügen gefunden hat, dem wird es Erholung und Entspannung bedeuten, bei winterlicher Kälte den Garten zu graben und den würzigen Geruch der Erdschollen einzatmen, die Bäume und Ziersträucher mit der Gartenschere zu formen, dem Boden den feinen Samen anzuvertrauen und seine Pflanzenkinder zu hegen und zu pflegen. Er empfindet die Gartenarbeit nicht als Fron, sondern als Wohltat.

Die Gartenarbeit ist aber nicht bloss eine ideale Freizeitgestal-

tung, sie verschafft uns auch noch grosse, praktische Vorteile. Gesundes Gemüse für die Küche, herrliche Blumen für Haus und Garten, gesunde Bewegung in der freien Natur geben schlussendlich dem Kleingärtner die innere Zufriedenheit, die den glücklichen Menschen macht ! Wenn ihr diese Zufriedenheit empfindet, dann erst seid ihr richtige Kleingärtner, nützliche Mitglieder eures Vereins ! Denn organisiert müsst ihr schon sein im Schosse des Verbandes, der die einzelnen Vereine zusammenfasst. Die Erde, die wir als Kleingärtner bearbeiten, ist für den Menschen die Quelle aller Kraft, die Grundfeste der Freiheit. Denn im Kleingarten vollbringt der Mensch in vollständiger Freiheit eine Arbeit, die er frei gewählt hat. Und dies ist der Weg aus der menschlichen Gesellschaft eine glückliche Gesellschaft zu machen.

Ernest Krier
Redakteur der Liga C. T. F.

Visitez

**L'Exposition Nationale et
Internationale des Jardins
Ouvriers**

*au Théâtre Municipal
d'Esch-sur-Alzette*

du 14 au 17 septembre

Programme

Programme du 16e Congrès de l'Office International du Coin de Terre et des Jardins Ouvriers et de la commémoration du 40e anniversaire de la fondation de la Ligue luxembourgeoise du Coin de Terre et du Foyer de l'Office International.

Jeudi, 14 septembre 1967

17.00 h. Inauguration de l'Exposition Internationale et nationale, au Foyer du Théâtre municipal à Esch-sur-Alzette, par Monsieur Jules Schreiner, bourgmestre de la Ville d'Esch.

Vendredi, 15 septembre 1967

10.30 h. au Cercle Municipal de Luxembourg (Place d'Armes)
Ouverture du Congrès par Monsieur Joseph Olinger, Président en exercice de l'Office International du Coin de Terre et des Jardins Ouvriers, Président de la Ligue luxembourgeoise du Coin de Terre et du Foyer ;
Discours d'Inauguration par M. Théo Sunnen, Président du Comité d'Organisation du 16e Congrès International ;
Discours de bienvenue par Monsieur Paul Wilwertz, Bourgmestre de la Ville de Luxembourg ;
Conférence de Son Excellence Monsieur Pierre Werner, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement luxembourgeois.

12.30 h. Déjeuner au Restaurant de la Foire Internationale à Luxembourg, présidé par Monsieur le Bourgmestre la Ville de Luxembourg.

15.00 h. Départ en autocars pour les visites a) des Cités jardinières à Luxembourg-Bonnevoie, Luxembourg-Gasperich, Dudelange et Schifflange ; b) des «Jardins éducatifs» à Esch»-sur-Alzette

18.30 h. Visite de l'exposition internationale et nationale à Esch-sur-Alzette ;

20.00 h. Repas en commun à Esch-sur-Alzette

vers 22.00 h. Retour en autocars à Luxembourg

du Congrès

Samedi, le 16 septembre 1967

8.30 h. au Cercle Municipal à Luxembourg

Conférence de Maître Aloyse Weirich, Secrétaire général de l'Office international du Coin de Terre et des Jardins Ouvriers ;
Prise de position des délégués des Ligues nationales ;
Conférence de Monsieur Jean Fohrmann, ancien membre de la Haute Autorité de la CECA ;

11.45 h. Départ des congressistes en autocars pour Mondorf-les-Bains ;

Déjeuner dans les restaurants de Mondorf-les-Bains ;
Visite du parc et des installations de Mondorf-Etat ;

16.00 h. Départ par la «Route du Vin» pour la visite de la Cave Coopérative des Vignerons Grevenmacher ;

19.00 h. Réception des congressistes par les autorités communales de Larochette ,

20.00 h. Dîner au restaurant de l'Hôtel du Château, sous la présidence de Monsieur J. P. Buchler, Ministre de l'Agriculture à Luxembourg ;

vers 22.00 h. retour en autocars à Luxembourg

Programme du Congrès

Dimanche, 17 septembre 1967

9.00 h. Séance académique au théâtre municipal de la Ville d'Esch-sur-Alzette, sous la présidence du Ministre de l'Agriculture :

1. Communication et approbation des résolutions du 16e Congrès International du Coin-de-Terre et des Jardins Ouvriers ;

2. Commémoration de la fondation, il y a 40 ans, de l'Office international, d'une part, et de la Ligue luxembourgeoise, d'autre part, par Monsieur Joseph Olinger, Président en exercice de l'Office International et Président de la Ligue luxembourgeoise ;

3. Désignation du pays qui organisera le 17e congrès de l'Office International en 1969 et

Proclamation du Nouveau Président ;

Remise du drapeau de l'Office international au Président ;

4. Allocution du nouveau Président ;

5. Discours de clôture prononcé par le Ministre présentant

12.00 h. Déjeuner dans les restaurants de la Ville d'Esch ;

L'après-midi : Corso fleuri - Départ : 14.30 h.

15.00 h. Arrivée de Leurs Altesses Royales Monseigneur le Grand-Duc Jean de Luxembourg, Madame la Grande-Duchesse Joséphine Charlotte et des Enfants Grand-Ducaux ;

19.00 h. Proclamation des prix adjugés aux participants du Corso par le jury international au Théâtre Municipal d'Esch-sur-Alzette.

Comité d'Honneur

- M. Loesch Alfred, Grand-Maréchal de la Cour, Luxembourg
M. Werner Pierre, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, Luxbg.
M. Cravatte Henry, Ministre de l'Intérieur, Vice-Président du Gouvernement, Luxembourg
M. Grégoire Pierre, Ministre de la Force Armée, Luxembourg
M. Wehenkel Antoine, Ministre du Budget, Luxembourg
M. Bousser Albert, Ministre des Travaux Publics, Luxembourg
M. Krier Antoine, Ministre du Travail, Luxembourg
M. Dupong Jean, Ministre de l'Education Nationale, Luxembourg
M. Büchler Jean Pierre, Ministre de l'Agriculture, Luxembourg
M. Vouel Raymond, Secrétaire d'Etat, Luxembourg
Mme Frieden Pierre, Secrétaire d'Etat, Luxembourg
Mgr. Lommel Léon, Evêque, Luxembourg
Mgr. Hengen Jean (Dr.), Evêque-coadjuteur, Luxembourg
M. Abens Victor, député-maire, Vianden
Acomé, (M. Laudor et fils), ateliers de constructions, Dudelange
M. Als Robert, Ministre plénipot. hon., Luxembourg
M. Arendt Ernest, avocat-avoué, Luxembourg
M. Arendt Georges, Directeur-adj. de la Banque Générale, Luxembourg
M. Bech Jean, député, Luxembourg
M. Berchem Albert, député, Olm
M. Biel Pierre, Ingénieur, Differdange
Mgr. Biermann Ernest, chapitre, Berbourg
M. Biever Jean, installations sanitaires, Dudelange
M. Bollendorf Léon, Inspecteur ppl. de l'Enseignement primaire, Luxbg.
M. Bour Joseph, instituteur, Bereldange
M. Bulz Emmanuel (Dr.), Grand-rabbin, Luxembourg
Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg
Mgr. Colling Prosper, chapitre, Wiltz
M. Ehlinger - U. F. L. P. essences-huiles, Luxembourg
M. Elvinger Paul, député, Luxembourg
M. Engels J. P., Inspecteur aux Services Agricoles, Hespérange
M. Ferring Nicolas, député, Tandel
M. Franck René, Directeur de la Banque Internationale, Luxembourg
M. Georges Fernand, Conseiller d'Etat, Luxembourg
M. Gillen Emile, Directeur des Eaux et Forêts, Luxembourg
M. Goedert Albert, Directeur du Lycée de jeunes Filles, Esch-Alzette
M. Grandgenet Joseph, Député, Belvaux
M. Greiveldinger Paul, entreprise de travaux, Hespérange
M. Gremling François, Conseiller de Gouvernement-adj., Luxembourg
M. Hamer Joseph, Directeur du Conservatoire de Musique, Luxembourg
M. l'Abbé Heinisch Jean, curé-doyen, Luxembourg

Comité

M. Hansen Camille, Directeur des Services Agricoles, Luxembourg
M. l'abbé Harpes Ed., curé-doyen, Bettembourg
M. Heisbourg Hubert, Directeur Arbed-Schifflange, Esch-Alzette
M. Hengel René, député, Luxembourg
M. d'Huart Jean, directeur général de la Banque Internationale, Luxbg.
M. Herr Joseph, député, Diekirch
M. Hildgen Alphonse, député, Luxembourg
M. Hoffman Gaston, sous-directeur de la Banque Internationale, Luxbg.
M. Hoffmann Jacques, député, Esch-Alzette
M. l'abbé Jost Jules, curé-doyen, Luxembourg
M. Kalmes Albert, Président de la Caisse centrale des Ass. agricoles, Luxembourg
M. Kayser René, Président de la Ligue lux. pour l'Etude et la Protection des Oiseaux, Esch-Alzette
M. Kieffer Bernard, Directeur de l'Hospice du Rham, Luxembourg
M. Kieffer René, maison de confections, Luxembourg
M. l'abbé Kirch Joseph, curé-doyen, Koerich
M. Kirsch Théo, député-maire, Pétange
M. Knauf Marcel, député, Rodange
M. Koch Henri, directeur du Lycée de garçons, Esch-Alzette
M. Koltz, directeur du Syndicat d'Initiative, Luxembourg
M. Kons Fernand (Dr.) député, Remich
M. Konsbrück Guillaume, directeur général Arbed, Luxembourg
M. Kremer Adam, sous-directeur de la Banque Générale, Luxembourg
M. Kremer Rudy, sous-directeur de la Banque Générale, Luxembourg
M. Langers Robert, directeur Arbed, Dommeldange
M. l'abbé Legros Jean, curé doyen, Diekirch
M. Leydenbach Joseph, président de la Banque Internationale, Luxbg.
M. l'abbé Lies Aloyse, curé-doyen, Mersch
M. Lucius Joseph, député Luxembourg
Mlle Lulling Astrid, député, Schifflange
M. Lutgen Michel, industriel, Dudelange
M. Margue Georges, député, Luxembourg
M. Medernach Henri, directeur de la Caisse centrale des Ass. Agricoles, Luxembourg
M. Metz Paul, directeur Arbed-Belval, Esch-Alzette
M. Meis Demy, député, Niedercorn
Mgr. Mille Alfred (Dr.), Président du Chapitre, Luxembourg
M. Mischo Léon (Dr.) directeur de la Maison de Santé, Ettelbrück
M. Mosar Nicolas, député, Luxembourg

d'Honneur

M. Neumann Tony, Président du Conseil d'Administration de l'Arbed, Luxembourg
M. Olinger Raymond, (Dr.) médecin-spécialiste, Luxembourg
M. Poos Justin, président de la Fédération des Apiculteurs, Alzingen
Mgr. Rasqué Frédéric (Dr.) curé de Notre-Dame, Luxembourg
M. Raus Emile, directeur des Postes et Télécommunications, Luxbg.
M. Reiles Emile, avocat avoué, Diekirch
M. Reisdoerfer Jean, député, Luxembourg
M. Rischette Marcel, directeur des Tramways Intercommunaux, Esch-A. Robin S.A., fabrique de couleurs, Useldange
M. Schanen J. P., Directeur de la Police, Luxembourg
M. Schaus Eugène, député, Luxembourg
M. Schilling J. B., député, Luxembourg
M. Schmit Joseph, Inspecteur aux Services Agricoles, Luxembourg
M. l'abbé Spautz Arnold, curé-doyen, Grevenmacher
M. Spautz Jean, député, Schifflange
M. Steichen Germain, Ingénieur dipl., Luxembourg
Tageblatt, Esch-Alzette
M. Thinnens Mathias, directeur du Lycée classique, Echternach
Mgr. Turpel Alph., directeur du «Luxemburger Wort», Luxembourg
Union des Sociétés Avicoles du Grand-Duché de Luxembourg
M. Urbany Dominique, député, Bridel
M. Useldinger Arthur, député, Esch-Alzette
M. Van Kauwenbergh Adrien, député, Luxembourg
M. Weicker Alphonse, Président de la Banque Générale, Luxembourg
M. Welbes Jean-Jacques, Adm.-Directeur de la Banque Générale Luxembourg
M. Welter Félix, Président du Conseil d'Etat, Luxembourg
M. Welter Pierre, Conseiller de Gouvernement, Luxembourg
M. Wies Pierre, Président du Syndicat d'Initiative, Esch-Alzette
M. Winkin Jean, député, Oberwampach
M. Wirtgen Charles, député, Frisange
M. Wolfahrt, Joseph, député, Helmdange
M. Wolff André, député-maire, Bertrange
M. Worré Félix (Dr.) médecin-spécialiste, Luxembourg
M. Wurth Roger, notaire, Luxembourg

Comité d'organisation

- ✓ M. Sunnen Théo, président pour le Congrès International
- ✓ M. Wies Pierre, président pour les festivités à Esch-sur-Alzette
- ✓ M. Deltgen Pierre, membre
- M. Graas René, membre
- M. Klein Antoine, membre
- ✓ M. Krier Ernest, membre
- ✓ M. Leyder Jos., membre
- ✓ M. Remackel Camille, membre
- ✓ M. Ries Jos., membre
- M. Thill Paul, membre
- ✓ M. Weirich Aloyse, membre

COMMISSION TECHNIQUE

- ✓ M. Tissen Foni
- ✓ M. Roeltgen Fernand
- M. Weyland René
- Speaker : Schonkert Armand
- Photographe officiel : Nickels Théo ✓
- Film : Laux Nic.

Comité Central

- ✓ OLINGER Joseph, président de la Ligue
- ✓ LEYDER Joseph, Secrétaire général
- ✓ RIES Joseph, Trésorier général
- ✓ KRIER Ernest, Rédacteur
- KLEIN Antoine
- BERNA Paul
- BERREND Pierre
- ✓ ENGELBERG Jacques
- ✓ HARTZ Joseph
- LOOS Mathias
- MANDERSCHEID Joseph
- MEDER Jean-Pierre
- ✓ NEUENS Victor
- PEFFER Théo
- ✓ PONCIN Nicolas
- RINNEN Henri
- ✓ SABUS Jean
- SCHMIT Jean-Pierre
- SCHWEICH Henry
- URWALD François
- ✓ HEVER Louis, Secrétaire

Participants au Corso Fleuri

M – Musique	-	G – Groupe	-	Ch – Char
1. G	Les drapeaux des sections de la Ligue			
2. G	Troupe de Majorettes, Villerupt			
3. M	Harmonie Municipale, Differdange			
4. G	Les Cadets des Roches Rouges, Esch-Alz., La Fraternelle			
5. Ch	Armoiries fleuries, Ville d'Esch-sur-Alzette			
6. G	Les Nains-Jardiniers, Esch-sur-Alzette - Guides AGGL			
7. M	Harmonie des Mineurs, Esch-sur-Alzette			
8. Ch	Esch, Fers et Fleurs, Esch-sur-Alzette - Syndicat d'Initiative			
9. G	Les Jardiniers en herbe, Bertrange-CTF			
10. M	Soc. des Mandolinistes, Differdange			
11. Ch	Heures heureuses, Differdange CTF			
12. G	Les Epouvantails, Esch-sur-Alzette - Lycée de Garçons			
13. Ch	Aigle Romain, Filsdorf CTF			
14. M	Harmonie Hespérange			
15. G	Tenue de Campagne, Hespérange - CTF			
16. Ch	Le Rapide "Jangely", Hespérange - CTF			
17. M	Harmonie Municipale, Schifflange			
18. Ch	Soleil, notre ami ! Schifflange - CTF			
19. G	Bouquet et Julienne, Eischen - CTF			
20. M	Harmonie Eischen			
21. Ch	Copocléphilie, Sandweiler - CTF			
22. G	Le Papillon, Grevenmacher - Amis de la Fleur			
23. Ch	Crocus, Esch-Alz., Amis de la Fleur			
24. M	Harmonie Municipale, Dudelange			
25. G	Loisirs à tous les âges, Dudelange-CTF			
26. Ch	La Balançoire, Dudelange - CTF			
27. M	Harmonie Wormeldange			
28. G	Not' p'tit vin blanc, Wormeldange - CTF			
29. Ch	Barcarole, Wormeldange - CTF			
30. M	Harmonie Kayl			
31. Ch	Le Griffon du Blason, Kayl - CTF			
32. G	Trésors de nos forêts, Hostert - CTF			
33. M	Harmonie Hostert			

Participants au

34. Ch L'Escargot, Bettange-sur-Mess - CTF
35. G Les petits jardiniers de Huncherange-F.-N. - CTF
36. Ch Ruche Royale, Fédération des Apiculteurs
37. M Harmonie Bettembourg
38. Ch Reine des Prés, Bettembourg - CTF
39. G Les Loisirs par le sport, Esch-Alz., l'Espérance
40. M Harmonie Pétange
41. Ch La Corbeille Jubilaire, Pétange - CTF
42. G Les Nénuphars, Roeser - CTF
43. M Harmonie Grevenmacher
44. Ch La Reine du Vin, Comité des Fêtes, Grevenmacher
45. G Les Poireaux, Vianden - CTF
46. M Harmonie Vianden
47. G Troupe de Majorettes, Hettange-Grande
48. Ch Le Bécheur, Esch-sur-Alzette - Gaard an Hém
49. G Mein Haus, meng Burg, Lorentzweiler - CTF
50. M Harmonie Mondercange
51. Ch Trei der Kro'un, Wiltz - CTF
52. G Lo'uhkneppelen, Conthum - CTF
53. M Harmonie Mamer
54. Ch Messagers du Printemps, Bissen - CTF
55. G Semeurs, Aspelt - CTF
56. M Harmonie Mondorf-les-Bains
57. Ch Allez aux Eaux, Mondorf-les-Bains - CTF
58. G Culture Physique, Echternach - Soc. de Gymnastique
59. Ch Beau Fixe au CTF, Moutfort - Medingen - CTF
60. M Harmonie des Mineurs, Dudelange
61. Ch L'Age Heureux, Esch-sur-Alzette - Gaardefrenn
62. G d'Wichtelcher, Beggen - CTF
63. Ch Jeux d'enfants, Cessange - CTF
64. G Les Marmitons, Tétange - CTF
65. Ch Plaisirs d'Hiver, Rumelange - CTF
66. M Harmonie du LAV, Esch-sur-Alzette
67. Ch Echec au Roi, Belvaux - CTF

Corso Fleuri

68. G Le Conte de Blanche Neige, Laroquette - CTF
69. Ch Castel Fleuri, Laroquette - CTF
70. G A bon chasseur bon rabatteur, Arsdorf-CTF
71. Ch La Harpe enchantée, Esch-sur-Alzette Soc. des Mandolinistes
72. G Pirates, Pêcheurs, Poissons, Strassen - CTF
73. Ch Vent dans les Voiles, Strassen - CTF
74. M Harmonie Concordia, Dudelange
75. Ch Centre Cible, Vichten - CTF
76. G Folklore Lorrain, Volmerange - CTF
77. Ch Avec mes sabots, Volmerange - CTF
78. M Sa Clique, Volmerange
79. Ch. Fontaine de Fleurs, Diekirch - CTF
80. G Groupe Folklorique «Les Porais Tilffois» (Belgique)
81. Ch Char du Ministère de l'Agriculture
82. Ch Char des Nations, Office International CTF
83. G Fleurs en mouvement, Esch-Alz. Les Eschois
84. M Harmonie Municipale, Esch-sur-Alzette
85. Ch Porte de notre Royaume, Ligue Nationale CTF

Prix offerts pour les groupes et les chars participant au Corso Fleuri.

GROUPES : PRIX DE 3000 - 8 000 frs.

CHARS : PRIX DE 8 000 - 30 000 frs.

Jury des chars et des groupes

Membres

- 1 délégué de l'Allemagne
1 délégué de la France
1 délégué des Pays-Bas
1 délégué de Luxembourg

Classification et contrôle :

Greffier en chef de la Justice de Paix, Esch-Alz.